



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 003 /AAMI/MINFOF/UGFC-PSFE/SPM/N2P/2026 DU 12 AOÛT 2026

RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES QUALIFIEES POUR LA FOURNITURE DES MOBILIERS DE BUREAUX EN VUE DE L'EQUIPEMENT DU NOUVEAU SIEGE DU MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE SITUE AU NOUVEAU CENTRE ADMINISTRATIF A ETOUDI

Financement : Fonds Commun-PSFE
N° d'identification : KFW : AO 514255
Exercice budgétaire : 2026
Imputation : 4.4.2.1.3

I. Contexte et Justification

Dans le cadre de la gestion des infrastructures et ressources matérielles, documentaires et l'amélioration des conditions de travail de son personnel, le Ministre des Forêts et de la Faune, avec l'appui financier de la Coopération financière Allemande KfW à travers le Fonds Commun a entrepris l'équipement en mobilier de bureau, le nouveau siège du Ministère des Forêts et de la Faune. C'est dans cet optique, qu'il lance à travers le Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Fonds Commun-PSFE, un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt, pour la présélection des entreprises donc l'expérience et les compétences sont avérées dans la fourniture des mobiliers de bureaux.

II. Objectifs de l'activité

L'objectif global de cette activité est de fournir, conformément aux prescriptions techniques, et d'installer, conformément au plan d'aménagement, le mobilier de bureaux destiné à l'équipement du nouveau siège du Ministère des Forêts et de la Faune, situé au nouveau centre administratif d'Etoudi.

De manière spécifique, il sera question de :

- Acquérir, livrer et installer 19 tables de bureau ;
- Acquérir, livrer et installer 46 tables de réunion ;
- Acquérir, livrer et installer 14 tabourets ;
- Acquérir, livrer et installer 104 fauteuils ;
- Acquérir, livrer et installer 35 canapés ;
- Acquérir, livrer et installer 1 785 chaises ;
- Acquérir, livrer 59 équipements pour l'infirmerie.

I. Financement

Les prestations, objet du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt seront financées par le budget du Fonds Commun-PSFE de l'exercice 2026, imputation 4.4.2.1.3 Financement FC2 & 3. Bien plus les Directives pour la passation de ce Marché sont celles de la KFW (Version 2019, 3ème modification de juillet 2024). Ces dernières sont disponibles sous le lien suivant :

https://www.kfw-entwicklungsbank.de/PDF/Download-Center/PDF-Dokumente-Richtlinien/Nachhaltigkeitsrichtlinie_FR.pdf

II. Participation

La participation au présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux entreprises nationales et internationales remplissant les conditions suivantes :

- Être en règle au regard de la réglementation en vigueur en matière de commande publique (Dossier fiscal à jour) ;
- Justifier d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de la fourniture et de l'installation de mobilier de bureau ;
- Ne pas présenter des difficultés techniques dans l'exécution d'un marché auprès du Maître d'Ouvrage ; N'avoir jamais abandonné un marché public en cours d'exécution, ni être responsables d'une résiliation de marché au cours des cinq (05) dernières années auprès du Maître d'Ouvrage.

III. Constitution du dossier

Le dossier de manifestation d'intérêt sera constitué comme suit :

A. Volume 1 : Pièces administratives

Le dossier administratif devra comprendre pour toutes les entreprises (nationale ou étrangères) les pièces suivantes :

- Une lettre de manifestation d'intérêt datée, timbrée au tarif en vigueur et signée par une personne dûment habilitée ou, le cas échéant, un représentant disposant d'un mandat ou d'une délégation de pouvoir justifiant la capacité du signataire à engager l'entreprise ;
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'est pas exclu des marchés publics et que les informations fournies sont sincères et exactes ;
- Une déclaration d'engagement de la KFW conformément au modèle joint en annexe ;
- Une copie certifiée conforme du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;
- Une attestation de non-faillite délivrée par une autorité compétente en cours de validité ;
- Une attestation de non-redevance CNPS en cours de validité.
- Une attestation de conformité fiscale en cours de validité.

NB : En cas de groupement d'entreprises, chaque membre du groupement devra produire ses propres pièces administratives.

B. Volume 2 : Critères Financiers

Les entreprises devront fournir les preuves justifiant leurs capacités financières à exécuter les prestations dans les conditions financières satisfaisantes si le marché leur est attribué. A cet effet, elles devront produire les pièces suivantes :

- Les états financiers ou bilans des trois dernières années (2023, 2024 et 2025), présentant un Chiffre d'affaires d'un montant cumulé supérieur ou égal à 1 000 000 000 francs CFA. Lesdits états devront être certifiés par un commissaire aux Comptes inscrits à l'ONECCA (Ordre National des Experts-Comptables du Cameroun), afin de permettre au Maître d'Ouvrage d'évaluer la performance et la stabilité économique de l'entreprise ;
- L'attestation de capacité financière qui confirme que l'entreprise dispose des ressources financières suffisantes pour exécuter le contrat dans de bonnes conditions. Pour cela, il est exigé la production d'une attestation de surface ou de capacité financière d'un montant minimum trois cent millions (300 000 000) FCFA, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances (pour les entreprises camerounaises) ou tout autre organisme financier officiellement ou mondialement reconnu.

C. Volume 3 : Critères techniques

Les critères techniques seront évalués sur la base des éléments suivants :

i- Présentation de l'Entreprise

Les candidats doivent fournir une présentation détaillée de l'entreprise en mettant l'accent sur les points suivants :

- **Historique** : Présentation générale de l'entreprise, et plaquette couleur présentant l'entreprise.
- **Structure organisationnelle** : Représentation graphique de l'organigramme de l'entreprise, incluant tous les départements clés (ex. : direction générale, ressources humaines, finance, Comptable, Technicien, manutentionnaire, etc.).

ii- Références de l'entreprise

Les candidats doivent présenter au moins deux (2) références similaires (montant du marché de 300.000.000 FCFA minimum) dans le domaine des fournitures des mobiliers de bureau au cours des cinq dernières années (2021, 2022, 2023, 2024, 2025).

Le cumul de l'ensemble des références fournies doivent être de 1 000 000 000 FCFA minimum

La liste desdites références doit comporter les informations suivantes :

- **Bénéficiaire** : le nom du Maître d'Ouvrage ou client ;
- **Objet du projet** : Détails sur la nature de la prestation exécutée ;
- **Volume financier** : Montant total du contrat ;
- **Durée du Projet** : Période de réalisation du projet, du début à la fin ;
- **Lieu d'exécution du Projet** : préciser le lieu où a été livré les mobiliers.

Pour chaque projet, la réalisation effective et satisfaisante doit être justifiée par les documents suivants :

- **Premières et dernières pages de signature des contrats** : Les pages du contrat incluant les signatures des parties prenantes, pour valider l'accord contractuel et les engagements pris par l'entreprise ;
- **Les Devis Quantitatif et Estimatif des mobiliers livrés** : les pages du contrat présentant la liste des équipement livrés
- **Attestations de bonne fin ou procès-verbaux de réception des travaux** : Ces documents doivent prouver que les équipements ont été livrés dans les délais avec succès et réceptionné par le Maître d'Ouvrage ou l'autorité compétente.
- **Contacts des clients ou responsables des projets exécutés** : Fournir les coordonnées des clients ou des responsables des projets (numéros de téléphone et/ou adresses électroniques) pour permettre la vérification des informations, le cas échéant.

NB : L'absence de contact valide d'un client ou un contact erroné entraînera la non-évaluation de la référence concernée.

iii- Moyens humains

Le candidat devra soumettre une liste des experts techniques dont il dispose pour assurer la bonne exécution de la prestation. A titre indicatif, les profils clés suivants seront pris en compte :

- **L'équipe technique constituée de :**
- **05 menuisiers monteurs** pour l'assemblage des différents mobiliers ;
- **Tout autres postes dont dispose l'entreprise** le cas-échéant.

NB : Joindre les CV signés des personnels techniques dans le dossier.

iv- Moyens techniques

Le candidat doit fournir la liste des équipements en propriété ou en location à savoir :

Désignation	Quantité nécessaire
Local de Stockage	
Magasin ou entrepôt de stockage d'au moins 500 m ²	01
Moyen de transport des mobiliers	
Camion de déménagement	01
Monte meuble ou monte-charge	01
Chariot de manutention	02
Matériel de travail	
Visseuse portable	05
Perceuse portable	05
Coffret tournevis porte embout	02

Coffret de clé à cliquet réversible avec douilles	02
Coffret de clés males	02
Equipement de travail et de sécurité	
Gants de manutention fins	35
Ceinture de maintien lombaire	10
Protège genoux	10
Chaussure de sécurité légère	35
Lunette de protection	10
Kit vestimentaire	35

Pour la justification de l'appartenance de ces équipements, les candidats devront produire les copies certifiées par les autorités compétentes, les factures d'acquisition et les cartes grises du matériel roulant ;

Pour la justification du matériel en location il fournira le contrat de location en plus.

Les candidats devront fournir des photos récentes ou des images illustrant les équipements mentionnés, pour permettre une vérification visuelle de leur existence et de leur état.

NB : Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de vérifier l'existence et l'état desdits matériels et équipements sur le terrain, et d'effectuer une inspection des équipements avant l'attribution du contrat

IV. Délai et lieu de livraison

Les mobiliers seront livrés dans les locaux du nouveau siège du Ministère des Forêts et de la Faune situés dans la Région du Centre-Cameroun plus précisément au nouveau centre administratif situé à Etoudi. La durée d'exécution étant de six (06) mois.

V. Critères d'évaluation

L'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt portera globalement sur les critères :

A- Critères essentiels

Les critères essentiels sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

N°	Critères	Notes
1.	Présentation de l'Entreprise :	5
2.	Moyens humains	10
3.	Moyens techniques	30
4.	Références	55
Note totale de qualification		100

B- Critères éliminatoires

Toute entreprise candidate doit :

- Avoir produit au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis ;
- Présenter la déclaration d'engagement de la KFW conformément au modèle joint en annexe
- Avoir au moins effectué deux (02) livraisons d'au moins 300 000 000 FCFA chacune dans les cinq (05) dernières années ;
- Avoir un montant cumulé des références supérieur à 1 000 000 000 FCFA dans les cinq (05) dernières années ;
- Produire les coordonnées GPS d'un magasin d'au moins 500 m² ;

- Avoir une attestation de capacité financière d'un montant minimum de trois cent millions (300 000 000) FCFA, délivrée par une banque agréée par le ministère des Finances (pour les entreprises camerounaises) ou tout autre organisme financier officiellement ou mondialement reconnu ;
- Les états financiers ou bilans des trois dernières années (2023, 2024 et 2025), certifiés par un commissaire aux Comptes inscrits à l'ONECCA (Ordre National des Experts-Comptables du Cameroun) ;
- Chiffre d'affaires d'un montant cumulé inférieur à 1 000 000 000 francs CFA ;
- Score technique inférieur à 80 / 100
- S'abstenir de faire de fausses déclarations, d'effectuer des manœuvres frauduleuses et produire des pièces falsifiées.

NB : Seules les cinq (05) premières soumissionnaires qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100 et ayant satisfait aux conditions des critères éliminatoires seront retenues pour la suite de la procédure.

VI. Dépôt des dossiers

Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devront être déposés au plus tard le 02/09/26 à 14 heures précises (heure du Cameroun) au Secrétariat de l'Unité de Gestion du Fonds Commun-PSFE, sis au 2^{ème} étage de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre, Rue de l'Imprimerie Nationale, Yaoundé.

Ils devront porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET .
N° 003 /AAMI/MINFOF/UGFC-PSFE/SPM/N2P/2026 DU 12 AOÛT 2026
RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES QUALIFIEES POUR LA FOURNITURE DES MOBILIERS DE
BUREAUX EN VUE DE L'EQUIPEMENT DU NOUVEAU SIEGE DU MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE SITUÉ
AU NOUVEAU CENTRE ADMINISTRATIF A ETOUDI
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

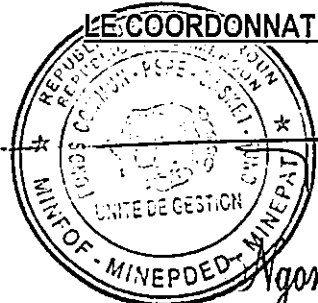
VII. Renseignements complémentaires

Toute communication concernant les clarifications éventuelles se fera uniquement par écrit à déposer au Secrétariat de l'Unité de Gestion du Fonds Commun-PSFE sis au 2^{ème} étage de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre ou par mail à l'adresse suivante : infos.fondscommunpsfe@gmail.com.

Toutes les communications orales entre les parties sont interdites.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 ».

LE COORDONNATEUR DE L'UGFC-PSFE



Agond Tsimi Landry